

Logements réservés aux aînés : le projet avance

Réunis en conseil municipal vendredi, les élus ont évoqué une rencontre avec l'OPAC concernant le projet d'habitats pour les aînés.

L'OPAC s'est dit intéressé. » Ce n'est pas sans une certaine satisfaction que Daniel Therville, maire de Vitry, a annoncé la nouvelle aux élus, lors du conseil municipal de vendredi soir. Après une réunion avec l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) qui a eu lieu le 16 juillet, le projet de logements réservés aux aînés dans la commune a fait un pas en avant.

Sept logements de 54 à 73 m²

« Le projet doit être présenté au comité de l'OPAC en octobre, qui le validera ou non, mais on nous a parlé de 80 % de chances », s'est félicité le premier magistrat. Si la proposition était acceptée, sept logements, des T2 de 54 m² et des



DANIEL THERVILLE

Maire de Vitry-en-Charollais

« Le comité OPAC devra valider le projet, mais on nous a dit qu'il y avait 80 % de chances pour qu'il le soit. »

T3 de 73 m², seraient construits. « Il faudrait que nous trouvions un terrain avec environ 2 500 m² de terres constructibles. »

La commune toujours associée au projet

Ces habitations seraient réservées aux seniors, seuls ou en couple, et aux personnes handicapées pour des loyers modérés allant de 300 à 400 €. « C'est la commune qui proposerait des noms dans un premier temps. Puis, si un logement restait vacant plus de six mois, l'OPAC pourrait l'attri-

buer à une personne des communes environnantes répondant aux critères. Dans tous les cas, nous serons associés de bout en bout. »

La pertinence d'un tel projet n'a été que peu remise en question par les élus présents. Ainsi, Jean Descours, qui a participé au rendez-vous, a précisé que l'OPAC avait été « surpris du nombre de personnes concernées à Vitry ». Si le projet était entériné, les études commenceraient dès l'année prochaine pour une livraison des logements fin 2017.

LUDOVIC LE GORRE

Biogaz : bientôt du nouveau ?

Le dossier Charolais Biogaz a de nouveau été évoqué au conseil, à la suite d'une réunion organisée le 30 juin entre le sous-préfet de Charolles, la mairie, la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), les représentants de l'association Bon air à Vitry et du Comité de protection de l'environnement en Charolais-Brionnais (CPECB). Alors que la mairie est appelée à donner un avis sur le classement de certaines zones de l'ancien site Eternit, où la construction du méthaniseur est prévue, les élus ont souhaité que les choses soient éclaircies. Ainsi, le maire demandera une audience au préfet, accompagné, s'ils le souhaitent, des représentants de Bon air à Vitry et du CPECB. Une commission spécialisée a également été créée au sein du conseil pour s'occuper du dossier.

AU FIL DU CONSEIL

➔ TERRAIN MULTISPORT

Les entreprises ont été choisies pour la construction du terrain multisports. En tout, l'opération coûtera un peu plus de 70 000 €, dont plus de la moitié est subventionnée. Un aménagement urbain pourrait être envisagé autour du futur terrain multisport. L'achat de bancs a notamment été évoqué. Les travaux devraient commencer à la fin du mois d'août pour une livraison fin septembre.

➔ TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Marie-France Blanchard a présenté les activités périscolaires pour la première période de l'année prochaine : travail manuel, jeux et maquettes autour de la philatélie, activités autour du livre, activités sportives, musique et chant, mosaïque, initiation à la danse orientale, badminton, boules lyonnaises, handball et rugby. Les enfants seront divisés en six groupes de 10 à 12 personnes. L'élue a rappelé la somme qu'avaient coûtée les TAP pour l'année scolaire 2014-2015 : 11 728 €, dont 6 528 € payés par la commune. « Pour la rentrée, nous partons sur les mêmes bases financières que l'année dernière », a précisé Jacky Perréaut, 4^e adjoint.

➔ TRAVAUX À L'ÉCOLE

L'entreprise chargée des travaux d'isolation des fenêtres de l'école, prévus avant la fin de l'été, a été choisie. Le coût des travaux est estimé à 17 800 € HT.

➔ LOCAL DU SOU DES ÉCOLES

À la suite d'une demande du Sou des écoles, une cloison a été abattue dans le local qui lui est dédié, passant à deux pièces au lieu de trois.

➔ SALLE DE SPORT

La réfection d'une partie des vestiaires, abîmés par une infiltration d'eau il y a quelques années, a été évoquée. Une ventilation sera également installée dans les vestiaires, où il n'y en a actuellement pas.